

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	BUA	Numéro	7510058667
Adresse du site	41, rue Montiboeufs	Hauteur	R+6 (20.80m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500 (avec modification de l'azimut 240° en 220° sur demande de la Mairie)		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/08/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 110°, 220° et 350°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (Az 110°)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 110° <5V/m - 220° <4V/m - 350° <5V/m 5G (3500): 110° <5V/m - 220° <5V/m - 350° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.65m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes (2G/3G/4G/5G) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) dans 2 fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Bretonneau	12 Rue Bretonneau 75020 PARIS	15m	NON	59m	0.26 V/m
Ecole élémentaire Bretonneau Ecole de Garçon	9 Rue Bretonneau 75020 PARIS	19m	NON	76m	0.65 V/m
Ecole Maternelle Publique SURMELIN	18 rue Surmelin 75020 PARIS	12m	NON	90m	0.95 V/M
Centre Hospitalier Régional (C.H.R.)	4 R DE LA CHINE 75970 PARIS 75020	10 m	OUI	117 m	0.05 V/m



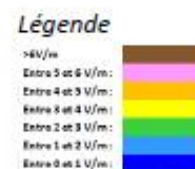
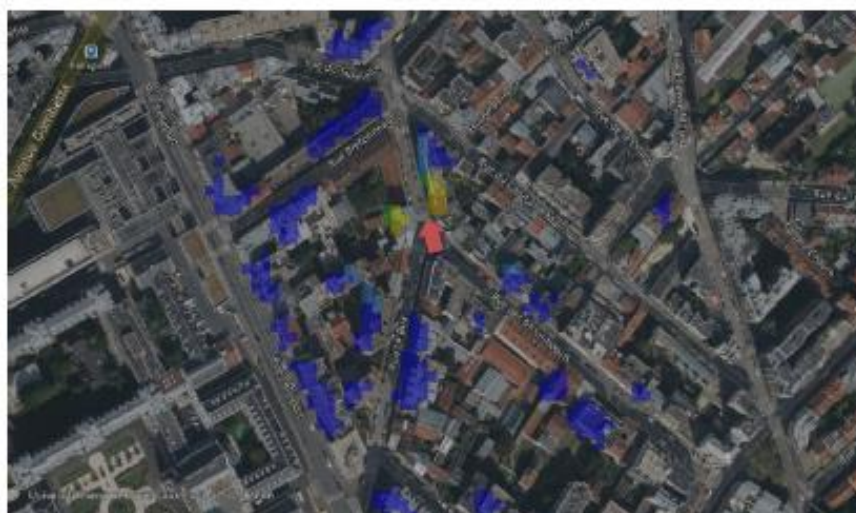
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

**v. Azimut 350°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

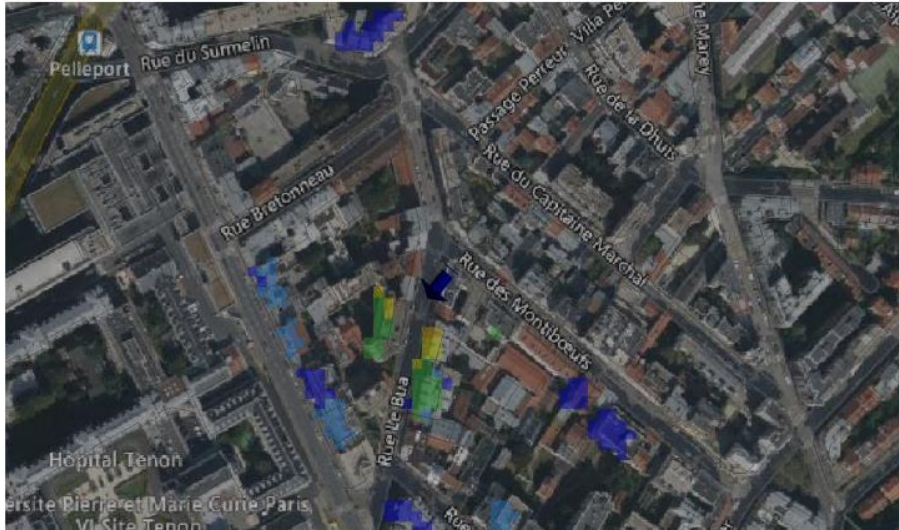
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 220°	Azimut 350°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	19.5 m	20.5 m	19.5 m

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

iv. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 220°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	20.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux





## Vue des Azimuts

Azimut 110 :



Secteur 1 Azimut 220° :



Azimut 350° :

